Image not found or type unknown

demande de titre de séjour mon enfant majeur résidant a l'étranger

Par **nardjes**, le **16/01/2019** à **22:54**

bonjour je suis une maman d'un fils majeur de 30 ans et je suis française par reeintégration

mon fils vie seule depuis 10 ans a l'etranger il la fait plusieur foix de demande de visa il n'as jaimais obtenue mon fil me manque tellement et je voudrait qui vie aupres de moi est aupres de ses frere est soeur pourrai-je faire une demande de titre séjour pour mon fils est quelle demarche devrais je faire merci de bien vouloire m'aider svp merci

Par **youris**, le **17/01/2019** à **10:44**

bonjour,

votre fils étant un étranger majeur, il lui appartient de faire sa demande auprès d'un consulat de france.

mais pour obtenir un visa long séjour, il devra prouver qu'il a les moyens de vivre en france (logement, métier...) en particulier en matière de couverture maladie.

le principe étant que votre fils étranger ne soit pas à la charge de la france, une fois sur le sol français.

salutations

Par **nardjes**, le **17/01/2019** à **19:56**

bonjour je vous remercie infiniment devrai-je luis envoyer des piece jointe des copie de carte identité egalement ceux de mes autre enfant pour faire ses des marche

doit'il faire une demande de vie privé et familial je ne sais pas comment meprendre

est quelle est le dossier qui faut monter merci pour votre aide

Par **youris**, le **18/01/2019** à **12:28**

il appartient à votre fils majeur de se renseigner auprès d'un consulat de france pour connaître les les documents à fournir pour s'installer en france.

ce ne sont pas les cartes d'identité de ses frères et soeurs qui sont importantes, ce sont les moyens d'existence de votre fils une fois en france.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés